

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 25 JANVIER 2016

L'an deux mille seize, le 25 janvier à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur KUDLA Dominique, Maire.

Etaient présents : Mmes BLOINO, CAUCHIE, LEFEVRE, LEGRAND, MORAT, DIEUCHO, et PASSENAUD, M KUDLA, DAVID, DUPUIS, BAZIER, TORDJMANN et SUBILEAU ; lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents excusés : Mme PASSENAUD (pouvoir à Mme LEGRAND), M MAUCLER (pouvoir à M KUDLA), M PLASMANS (pouvoir à M DAVID).

Monsieur le Maire a ouvert la séance à 19h00 et fait l'appel nominal, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

M DAVID a été désigné pour remplir cette fonction.

M DAVIDI donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du lundi 08 décembre 2015, qui est approuvé à l'unanimité.

1/ CHOIX DU CANDIDAT DU MARCHE DE FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE DESTINES AU RESTAURANT SCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

La procédure de consultation des entreprises pour assurer la prestation de fourniture de repas en liaison froide destinés au restaurant scolaire et centre de loisirs a été lancée par avis d'appel publics à la concurrence.

Cet avis de marché à procédure adaptée est paru le 07 décembre 2015 sous le numéro 15-183372 au BOAMP (Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics),

Quatre entreprises ont remis une offre conforme au règlement de la consultation.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 25 janvier 2016 à 18h30 pour procéder à l'étude des offres et a prononcé un avis favorable pour l'offre présentée par l'entreprise Val d'Oise Service, 12 Rue Jean Pierre Timbaud, 78500, Sartrouville.

Le marché prendra effet au 1^{er} mars 2016.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et documents relatifs à ce marché avec l'entreprise Val d'Oise Service, 12 Rue Jean Pierre Timbaud, 78500, Sartrouville pour un montant suivant le bordereau des prix par rapport au nombre et à la dénomination des repas commandés, hors option.

Où l'exposé, et après en avoir libéré, le Conseil Municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et documents relatifs à ce marché avec l'entreprise Val d'Oise Service, 12 Rue Jean Pierre Timbaud, 78500, Sartrouville pour un montant suivant le bordereau des prix par rapport au nombre et à la dénomination des repas commandés, hors option.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles et à Monsieur le Comptable du Trésor,

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal de la commune.

VOTE : 2 abstentions (dont 1 pouvoir), 13 pour

2/ DEVIS MISE EN PLACE D'UNE VIDEO-PROTECTION

Monsieur le Maire rappelle l'ambition de la commune de porter la population aux environs de 1800 habitants à l'horizon 2020.

Une offre diversifiée (logements individuels, maisons groupées, petits collectifs, foyer pour jeunes travailleurs) est envisagée pour répondre de manière plus adaptée aux besoins actuels et futurs de la population.

Parallèlement, la commune subit de plus en plus d'incivilités et de dégradations.

Considérant la vétusté de l'actuelle vidéo-protection qui ne couvre que la place de l'Eglise et une partie de la rue Saint Germain (Mairie), et afin de protéger les zones les plus exposées à la délinquance, la commune envisage donc l'installation de la vidéo-protection sur 5 sites communaux :

- la Mairie,
- la Maison des Associations
- l'Atelier Municipal,
- Le Centre de Loisirs,
- Le Tennis.

Trois entreprises ont été contactées et ont déposé un devis.

Où l'exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ACCEPTTE le devis de la société COFINTEX 6 SA, Service Activeille, 5 Avenue des Frères Lumières, 94356, Villiers-sur-Marne Cedex, pour un montant de 14 465€ HT, soit 17 358 € TTC et 87€ HT/mois de maintenance.

VOTE A L'UNANIMITE

3/ BON D'ACHAT

Cette année, pour Noël, Monsieur le Maire propose de ne pas acheter de colis mais de distribuer un bon d'achat pour les personnes nées en 1954 et avant.

94 bons d'achat sont à commander au Centre Leclerc de Fosses pour une valeur de 40 € chacun.

La distribution des bons d'achat sera effectuée par les agents communaux. Un repas sera offert en sus le dimanche 20 décembre 2015 dans la salle des mariages.

Où l'exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- 94 bons d'achat au Centre Leclerc de Fosses pour une valeur de 40 € chacun
- le principe d'un repas en sus.

VOTE A L'UNANIMITE

Questions diverses :

M KUDLA

« Depuis le Conseil municipal du 8 décembre, je vous communique les rendez-vous importants :

- mercredi 9 décembre, rendez-vous chez JB impressions pour la carte de vœux.
- jeudi 10 décembre, rendez-vous avec Monsieur DIPPE du cabinet d'études ECAU et les différents concessionnaires afin de faire un point de situation sur la prise en compte des travaux à réaliser.
- rendez-vous chez Solutions évènements 11, rue de la Mare Poissy avec les représentants de l'association des entreprises du Roncé et de la Justice en compagnie de Nathalie et Catherine afin de faire un point de situation sur les dispositions à rendre afin de trouver un mode de fonctionnement qui responsabilise les différents partenaires, sachant que nous avons pris en charge l'entretien des réseaux d'eaux usées et que nous venons de faire procéder à l'élagage des arbres situés à la périphérie de la rue. Nous devons rencontrer prochainement Carole SIGONNEAU afin de mettre en place un règlement intérieur.
- vendredi 11 décembre, rendez-vous avec le commercial de chez Activeille en présence de Christophe DUPUIS.
- départ de Nathalie.
- mercredi 16 décembre, réunion à Roissy de la Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges.
- jeudi 17 décembre, dernier Conseil de la CARPF.
- dimanche 20 décembre, repas des anciens.
- lundi 21 décembre, rendez-vous :
 - . avec le commercial de la société Allure pour l'établissement de devis pour diverses réparations de fenêtres.
 - . avec le Notaire pour la signature de l'acte d'échange et de cession de terres par le GFA pour la réalisation de la déviation.
- mardi 22 décembre, rendez-vous avec Monsieur AIGRET entreprise MATHIS en compagnie de Lionel et Christophe.
- lundi 28 décembre, réunion de travail avec Christophe sur la vidéo surveillance.
- mardi 5 janvier, réunion de travail avec Lionel.
- jeudi 7 janvier :
 - . réunion de travail finances animée par Christian en compagnie de Catherine et Lionel.
 - . rendez-vous avec Monsieur PORCU pour remise des dossiers relatifs à l'appel d'offres restauration scolaire.
- vendredi 8 janvier, présence aux vœux de Roissy en France et Asnières sur Oise.
- samedi 9 janvier, présence aux vœux de Fontenay en Paris.
- dimanche 10 janvier, présence aux vœux de Sarcelles.
- lundi 10 janvier, présence aux vœux de Gonesse.
- mercredi 13 janvier :
 - . mise en place de la couche d'enrobés sur la dernière portion de la déviation du CD9.
- réunion conviviale à Roissy pour la promotion du livre « Secrets de Roissy en France et du Val d'Oise ».
- jeudi 14 janvier, présence aux obsèques de Monsieur GRANDAY.
- vendredi 15 janvier, célébration des vœux de Villeron.

- lundi 18 janvier :
 - . réunion de travail au SIECCAO.
 - . rendez-vous avec Monsieur PORCU pour la récupération de l'analyse des appels d'offres.
 - . présence aux vœux de Louvres.
 - mardi 19 janvier :
 - . réunion de travail avec Christophe sur la vidéo protection et la vidéo surveillance.
 - . réunion de travail avec Sylvie pour le bulletin municipal.
 - . mercredi 20 janvier, vu Benoît pour articles GPE et carnaval.
 - jeudi 21 janvier, rendez-vous avec Messieurs DIPPE et LOPES en présence de Lionel pour la remise en état du champ de Monsieur POTEL et le déplacement du chemin.
 - Le vendredi 22 janvier, Catherine a assisté à Asnières sur Oise à une réunion de travail sur la DSP qui nous occupe beaucoup à mon goût.
 - lundi 25 janvier, CAO et Conseil municipal.
- A venir :
- vœux du Plessis Gassot le mardi 26 janvier.

M DUPUIS

Le 17 décembre 2015, la SNCF organisait en mairie de Goussainville une réunion à destination des élus municipaux des communes desservies par la ligne D.

Bertrand OLANIER et Laïla EDDNADNI responsables de la ligne D nord, ainsi que de Maurice Coton Responsable des relations institutionnelles sur la région SNCF de Paris Nord nous ont présenté les sujets suivants :

Résultats 2015

La ponctualité s'est améliorée en 2015, 86% toutes causes de retards confondues, même si cela reste insuffisant.

La satisfaction du service client, mesurée auprès d'un panel de voyageur, s'est améliorée de 6 points par rapport à 2014, mais reste fortement en retrait par rapport aux lignes Transilien.

Il est constaté une baisse de 24% des agressions auprès de clients, même si seulement 59% se sentent en sécurité dans le train.

La problématique principale, dans le train comme dans nos communes, reste l'incivilité et le manque de respect de chacun.

Travaux

Les travaux vont s'intensifier d'ici 2020, et dès 2016 il est impératif aux personnes souhaitant utiliser la ligne D en extrême soirée ou le week-end de se renseigner sur les horaires avant le début de leur voyage, sous peine de déconvenue.

La mise en accessibilité des gares pour les personnes à mobilité réduite (PMR) se poursuit. Le tour de la gare de Louvres viendra en 2018/2019.

Objectifs (repris sur le nouveau contrat 2016 avec le STIF)

Plus de ponctualité.

Plus d'informations voyageurs.

Plus de sérénité durant le voyage.

Plus de services en gare.

Vos élus présents ont émis quelques réserves quant au dernier point, sachant qu'aucune modification d'organisation n'est prévue sur le nord de la ligne, il nous paraît difficile de croire à une amélioration rapide. La partie nord de la ligne (au-delà de Goussainville), a besoin d'une proposition innovante en attendant une vraie restructuration de l'organisation.

Nous avons demandé aux responsables SNCF présent de prendre comme priorité de ne plus supprimer de train sur notre tronçon (de Goussainville à Orry la Ville).

Informations

- Accord du Préfet modifiant les statuts actuels du SIAH avec la compétence « gestion d'une crèche d'entreprise » (avis favorable en conseil municipal du 12 octobre 2015 par délibération n°2/7/2015).
- La matinée propreté et environnement aura lieu le Samedi 02 Avril 2016.
- Demande d'une ligne internet à la Maison des Associations.
- Le repas des aînés sera donc avancé d'une semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.

Fait à Villeron, le 28 janvier 2016

Le Maire, Dominique KUDLA